

**INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : Technicien spécialisé en exploitation pétrolière**

**NIVEAU DE LA CERTIFICATION : Niveau 5**

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Superviser les opérations d'exploitation d'un dépôt pétrolier**

Le technicien spécialisé en exploitation pétrolière joue un rôle central au sein d'un dépôt pétrolier, assumant un ensemble de missions vitales. Sa principale responsabilité est de maintenir un approvisionnement régulier en produits pétroliers pour son établissement, tout en planifiant efficacement leur distribution aux clients et en gérant les stocks de manière optimale, garantissant ainsi la qualité du produit. En outre, il est chargé d'assurer la comptabilité précise des produits, conforme aux réglementations en vigueur.

A1. Organisation des approvisionnements de l'établissement en produit pétrolier	S'assurer de la mise en œuvre et du suivi du plan d'approvisionnement établi par le supérieur hiérarchique (Chef de dépôt) afin de garantir un approvisionnement régulier et optimal des stocks du dépôt, en conformité avec les directives fournies, et ce dans le but de maintenir un niveau de stock adéquat permettant de répondre aux besoins des clients.	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<p>Le plan d'approvisionnement est connu et appliqué.</p> <p>Les consignes délivrées aux subordonnées sont en adéquation avec le suivi du plan d'approvisionnement.</p> <p>Les synthèses des besoins en approvisionnement de l'établissement sont en adéquation avec l'activité du dépôt.</p> <p>Les documents techniques et administratifs nécessaires à l'exécution des procédures d'approvisionnement en produit pétrolier sont renseignés en accord avec le plan d'approvisionnement.</p>
---	---	--	---

Déterminer et planifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation des opérations d'approvisionnement, en tenant compte des spécificités de la livraison pour garantir un déchargement sécurisé des produits pétroliers, conforme aux normes de sécurité en vigueur.

L'objectif du niveau minimum de produit à détenir est respecté.

Les opérations d'approvisionnement sont enregistrées sur les outils de planification et les données renseignées sont conforme (volume, type de produit, date...).

Les plannings pour le personnel sont constitués en adéquation avec les opérations à venir et permettent le bon déroulement des opérations.

Les besoins matériels déterminés sont en adéquation avec les opérations à venir.

Les consignes sont transmises aux chefs d'équipe avant le déroulement des opérations de déchargement.

Les équipes sont constituées et les tâches de chacun sont déterminées en fonctions des compétences.

Les moyens matériels positionnés sur la mission permettent la réalisation des déchargements.

	<p>Mettre en œuvre des mesures correctives appropriées visant à améliorer les performances futures en analysant les dysfonctionnements signalés par le chef d'équipe à travers les comptes rendus.</p>		<p>La comptabilité produit est actualisée après chaque entrée dans les stocks de l'établissement.</p> <p>Le contrôle des règles de sécurité est effectué lors des opérations de déchargement.</p> <p>Les dysfonctionnements sont répertoriés.</p> <p>Les causes du dysfonctionnement sont identifiées.</p> <p>Des propositions correctives sont soumises au chef de dépôt et sont en adéquation avec le problème rencontré et permettent la résolution des problèmes rencontrés.</p> <p>Les actions correctives validées par le chef de dépôt sont mises en place.</p> <p>Des rapports sont rédigés à destination du supérieur hiérarchie en cas d'incident majeur.</p>
<p>A2. Planification des opérations de distribution sur site et par transport routier</p>	<p>Evaluer les aspects quantitatifs et qualitatifs d'un transport et d'une prestation logistique, incluant la durée, la distance, le poids, le volume, la nature des marchandises transportées, ainsi que leur conformité aux normes et exigences, en vue de proposer une solution de transport adaptée.</p>		<p>La politique de distribution est connue et mise en œuvre.</p> <p>La prise en compte des caractéristiques techniques de la marchandise à transporter permettent d'affecter les moyens</p>

		<p>matériels et humains correspondant pour réaliser la mission.</p> <p>La solution de transport proposée est validée par le chef de dépôt et le client.</p> <p>Les opérations de distribution sont enregistrées dans les outils informatiques de planification.</p> <p>Une séance d'information au profit des acteurs concernés par la mission est effectuée pour rappeler les détails de la mission à réaliser.</p>
	<p>Etablir les formalités administratives requises pour le transport par voie routière de marchandises dangereuses, garantissant ainsi la conformité du chargement aux réglementations en vigueur.</p>	<p>Les réglementations concernant le transport et la cession de produit pétrolier sont connues et appliquées.</p> <p>Les risques liés au transport sont identifiés et communiqués aux parties concernées par le transport.</p> <p>Les dossiers de déclaration douanière sont réalisés.</p> <p>Les formalités administratives établissant la prestation de transport sont édictées.</p> <p>Les éléments de facturation client sont établis et conforme à la cargaison livrée.</p>

	<p>Effectuer le suivi et le contrôle des indicateurs de distribution pour obtenir des données précises sur les volumes de produits délivrés aux clients et pour surveiller l'activité du dépôt.</p>		<p>La comptabilité produit est mise à jour lors d'une cession de produit pétrolier.</p> <p>Les indicateurs sont régulièrement suivis et les anomalies rapportées au chef de dépôt.</p> <p>Les données relatives aux volumes délivrées aux clients sont reportées en utilisant les outils et les méthodes appropriés.</p> <p>Des rapports d'activité sont réalisés afin d'assurer le reporting auprès du chef de dépôt.</p> <p>Le résultat du suivi permet d'aider le chef de dépôt dans la prise de décision.</p> <p>Les objectifs de distribution fixés sont atteints.</p> <p>Des propositions sont élaborées pour améliorer la performance de distribution du dépôt.</p>
<p>A3. Gestion des stocks de produit pétrolier</p>	<p>Participer à l'élaboration du plan de stockage en collaboration avec le chef de dépôt pour établir une stratégie visant à maximiser l'utilisation des espaces disponibles et assurer le maintien d'un volume adapté à l'activité du dépôt, en accord avec les objectifs définis.</p>		<p>Les objectifs de stockage et les capacités de stockage présentent sur le dépôt sont connus et identifiés.</p>

			<p>L'activité du dépôt est prise en compte dans la formulation des propositions de stockage.</p> <p>Les propositions faites permettent d'établir un plan de stockage et d'assister le chef de dépôt dans sa prise de décision.</p> <p>Un plan de stockage est déterminé et validé par le chef de dépôt et prend en compte les spécificités de l'établissement ainsi que les objectifs de stockage fixés.</p> <p>Les objectifs de stockage sont atteints.</p> <p>Le volume minimum de produit pétrolier est détenu.</p>
	<p>Contrôler aléatoirement les opérations d'entreposage, afin de se conformer au plan de stockage établi par le chef de dépôt et aux consignes de sécurité associées à ces opérations.</p>		<p>Le plan de stockage fixé par le chef de dépôt est connu.</p> <p>Les consignes d'entreposage transmises aux équipes sont conformes à la stratégie de stockage.</p> <p>Les opérations de stockage sont réalisées conformément aux procédures.</p>

			<p>La comptabilité produit est actualisée à chaque entrée dans les stocks.</p> <p>Les anomalies importantes font l'objet d'un rapport au chef de dépôt.</p>
<p>A4. Mise en œuvre de la comptabilité des produits pétroliers</p>	<p>Effectuer la comptabilité des stocks et des mouvements au sein du système d'information, en garantissant l'exactitude et l'actualisation des données pour fournir des informations précises et complètes aux supérieurs hiérarchiques sur l'ensemble des mouvements de produits.</p>		<p>Les règles de gestion comptabilité produit sont connues et respectées.</p> <p>L'ensemble des mouvements de produit pétrolier et des données renseignées sur le SI reflètent fidèlement la réalité des opérations</p> <p>Les déclarations périodiques des stocks sont effectuées dans les délais réglementaires.</p> <p>La régularisation des écarts est effectuée entre le stock physique et le stock comptable.</p> <p>Les registres d'exploitation sont mis à jour et correspondent à l'activité du dépôt.</p>
	<p>Exécuter les opérations de contrôle interne comptable (CIC) en effectuant les tâches correspondant à son niveau de responsabilité, certifiant les écritures de son niveau pour garantir l'exactitude et la précision des documents, et le cas échéant, en proposant des corrections sur les documents comptables.</p>		<p>Le contrôle de comptabilité interne du dépôt est réalisé selon les procédures et les périodicités définies.</p> <p>Les documents comptables sont vérifiés et des propositions de</p>

			<p>correction sont formulées en cas d'erreur au chef de dépôt.</p> <p>Les écritures comptables sont authentifiées et certifiées après leur vérification.</p>
<p>A5. Gestion de la qualité des produits pétroliers</p>	<p>Élaborer un plan de contrôle qualité du produit pétrolier spécifiquement adapté au volume présent sur le site pour assurer une surveillance optimale de la qualité des produits.</p>		<p>Un plan de contrôle qualité est réalisé en adéquation avec les contraintes liées à l'établissement (mouvement des stocks, volume...) puis proposé au chef de dépôt.</p> <p>Le plan de contrôle qualité fait l'objet d'une information auprès des membres de sa cellule.</p> <p>Les différentes phases de contrôle des produits pétroliers sont connues (périodicité du contrôle, type de contrôle).</p> <p>Les risques liés à la pollution du carburant sont connus (particules solides, eau, micro-organismes...).</p> <p>Des améliorations sont proposées pour rendre les contrôles qualité plus performants.</p>



Superviser le contrôle qualitatif et quantitatif tout au long de la chaîne logistique en faisant contrôler l'application des mesures et des tests lors de la réception, du stockage et avant la distribution des produits pétroliers, conformément aux procédures établies, afin de garantir la qualité et la quantité adéquate des produits.

Les certificats qualités et quantité des fournisseurs (CLQQ) sont contrôlés et correspondent ou non aux attendus.

Les rapports rédigés relatifs aux différents contrôles (qualitatif, quantitatif) réalisés sont vérifiés et conformes aux procédures.

Les fiches de contrôle sont contrôlées et font état de la validation ou non par le référent qualité et permettent la délivrance du produit au client.

Les non-conformités qualité et les anomalies concernant les volumes font l'objet d'un rapport auprès du chef de dépôt.

Des mesures correctives sont proposées si possible au chef de dépôt.

**INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : Technicien spécialisé en exploitation pétrolière**

**NIVEAU DE LA CERTIFICATION : Niveau 5**

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Superviser les opérations de maintien en condition opérationnelle d'un dépôt pétrolier**

Le technicien spécialisé en exploitation pétrolière planifie les opérations de maintenance infra/mat, garantissant ainsi le bon fonctionnement et la durabilité des installations. En outre, il assure la gestion efficace d'un parc de véhicules, coordonnant leur utilisation et leur entretien pour maintenir la fluidité des opérations logistiques. La gestion des stocks de pièces est également de sa responsabilité, veillant à ce que les niveaux de stock soient adéquats pour répondre aux demandes tout en minimisant les coûts liés au surstockage. De plus, il participe activement à la conformité des installations pétrolières, en veillant à ce qu'elles respectent les normes réglementaires en matière de sécurité et d'environnement, contribuant ainsi à maintenir un environnement sûr et durable.

A1. Planification d'opérations de maintenance infrastructures/matériels d'un dépôt pétrolier	Planifier les opérations de maintenance et de réparation pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures et du matériel du dépôt, tout en optimisant l'organisation des équipes et en respectant le plan de maintenance ainsi que les règles de sécurité afférentes à ce type de manœuvre.	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<p>Le plan de maintenance annuel et pluriannuel, établi par le chef de dépôt, est connu et appliqué.</p> <p>Des axes d'amélioration sont proposés au chef de dépôt.</p> <p>La mise en œuvre du plan de maintenance est déclinée en actions concrètes au niveau de la cellule.</p> <p>Les opérations de maintenance et de réparation sont enregistrées.</p> <p>Un planning d'intervention est élaboré en fonction des compétences du personnel, permettant ainsi l'utilisation optimale des ressources et minimisant</p>
--	---	--	---

			<p>les temps d'arrêt du matériel et des infrastructures.</p> <p>Les interventions sont réalisées dans les délais.</p> <p>Les interventions de maintenance sont priorisées en fonction de l'urgence et de l'importance des opérations.</p> <p>Les plannings pour le personnel sont élaborés en fonction de l'activité de la cellule, et les tâches sont réparties en considération des compétences de chacun.</p> <p>Des contrôles du respect des règles HSCT sont effectués.</p> <p>Un suivi de l'état d'avancement des opérations est réalisé, permettant de connaître la situation en temps réel du matériel ou des infrastructures.</p> <p>Les infrastructures/matériels du dépôt pétrolier sont opérationnelles.</p>
	<p>Superviser l'exécution des opérations de maintenance importantes (préventive, corrective et évolutive) afin de garantir leur conformité et le bon fonctionnement du matériel et des infrastructures, pour assurer une traçabilité complète et informer le chef de dépôt sur la disponibilité ou l'indisponibilité des équipements.</p>		<p>Les registres de maintenance sont mis à jour régulièrement lors des opérations, et les données renseignées sont exactes.</p> <p>Des comptes rendus sont établis à destination du chef de dépôt pour l'informer de l'avancement des</p>

			<p>opérations de maintenance et des aléas rencontrés.</p> <p>Les opérations sont effectuées conformément aux instructions et à la documentation technique.</p> <p>Les règles de sécurité sont appliquées lors des opérations de maintenance.</p> <p>La documentation technique est mise à jour conformément aux consignes délivrées.</p> <p>Les contrôles sont effectués selon des périodicités déterminées.</p>
<p>A2. Gestion du parc de véhicules d'un dépôt pétrolier</p>	<p>Gérer un parc de véhicules, qu'ils soient destinés au transport de produits pétroliers ou non, en utilisant des outils de surveillance en temps réel pour suivre la disponibilité de la flotte afin d'adapter efficacement les missions à venir en fonction des ressources disponibles et de planifier les entretiens préventifs, tout en respectant les exigences réglementaires en vigueur et les objectifs opérationnels établis.</p>		<p>Le plan de maintenance ainsi que la réglementation sont connus et respectés.</p> <p>La planification est établie en fonction des entretiens programmés tout au long de l'année et de l'utilisation du matériel.</p> <p>Les outils de gestion offrent une vue claire et détaillée de l'état de la flotte de véhicules.</p> <p>Les outils de planification sont systématiquement mis à jour à chaque modification de l'état des véhicules.</p>

			<p>La planification des opérations d'exploitation liées à l'activité du dépôt est ajustée en fonction des disponibilités du parc automobile</p> <p>Le planning établi garantit une continuité de service</p> <p>Les besoins opérationnels sont communiqués au chef de dépôt, et ils sont en adéquation avec la réalité de l'activité (ex-besoin d'un nouveau PL).</p>
A3. Gestion des stocks	<p>Assurer le suivi des matériels (comptabilité, état) et des stocks disponibles (ex : les pièces de rechange, les consommables), en veillant à une traçabilité conforme aux procédures établies en supervisant notamment la comptabilité physique pour garantir l'exactitude des stocks, tant sur le plan physique que comptable.</p>		<p>L'inventaire général est effectué de manière annuelle, assurant ainsi une vérification régulière et précise des stocks.</p> <p>Les documents comptables sont en concordance avec les résultats de la comptabilité physique réalisée lors de l'inventaire, garantissant l'exactitude des données.</p> <p>Les écarts significatifs constatés entre les écritures comptables et la comptabilité physique sont signalés au chef de dépôt</p>
	<p>Effectuer des commandes de pièces détachées via des systèmes informatisés en veillant à une gestion financière efficace dans le but de respecter le budget alloué, de maintenir la disponibilité des pièces nécessaires pour les futures opérations de maintenance/réparation, et assurer une réactivité optimale lors des interventions sur les infrastructures et les équipements concernés.</p>		<p>Les commandes de pièces sont effectuées en fonction de l'activité de la cellule, assurant ainsi une gestion efficace des approvisionnements.</p> <p>Les procédures d'achat et de gestion financière sont connues et maîtrisées.</p>

Les entrées et sorties de pièces sont enregistrées et suivies dans les outils informatiques.

Les demandes de pièces émanant du chef de la maintenance sont prises en compte et traitées.

Les infrastructures et équipements pétroliers sont maintenus en état opérationnel.

Le niveau des stocks est maintenu à un niveau optimal, évitant ainsi les excédents et les ruptures de stock.

Le suivi des stocks en temps réel permet d'identifier rapidement les besoins en réapprovisionnement.

Les indicateurs de performance, tels que le temps d'arrêt et le niveau des stocks, témoignent d'une gestion efficace.

Des initiatives sont régulièrement soumises et déployées après la validation par la hiérarchie pour améliorer la gestion des stocks et optimiser les processus.

A4. Participation à la conformité des installations pétrolières

Contribuer à la préparation des audits internes et externes des installations en apportant un soutien technique au chef de dépôt, afin d'assurer la conformité du site aux réglementations en vigueur, qu'il s'agisse d'installations classées ou non et proposer des solutions correctives pour remédier aux éventuelles non-conformités détectées.

Les réglementations relatives à l'exploitation d'un site classé ainsi que les aspects techniques des installations sont connues et maîtrisées.

Un listage des infrastructures du dépôt est réalisé et précise leur nombre et leur usage.

Les documents de maintenance et de vérification sont tenus à disposition du contrôleur, conformément à la réglementation en vigueur (ex : carnet des réservoirs).

Des propositions pertinentes sont formulées auprès du chef de dépôt pour remédier aux non-conformités détectées.

Les actions correctives sont planifiées en conformité avec les directives du chef de dépôt.

Les non-conformités identifiées sont traitées selon le plan d'action établi par le chef de dépôt.

Les actions correctives sont mises en œuvre dans les délais prescrits.

Effectuer une évaluation interne des infrastructures du dépôt pétrolier en réalisant des visites sur site dans l'objectif de vérifier la conformité des installations, de s'assurer de l'exactitude des informations recueillies par rapport à la documentation existante, et le cas échéant, de procéder à leur mise à jour.

Les infrastructures à gérer sont identifiées, avec une connaissance approfondie de leurs caractéristiques techniques et de leur état actuel.

Un inventaire exhaustif de toutes les infrastructures relevant de sa responsabilité est établi et régulièrement mis à jour.

Les documents et informations recueillis sont vérifiés pour garantir leur concordance avec la réalité physique des infrastructures.

Toute incohérence ou lacune constatée dans la documentation est corrigée et mise à jour de manière appropriée.

Les visites réglementaires de contrôle interne des infrastructures sont effectuées en respectant les périodicités définies.

Des rapports détaillés sur l'état fonctionnel des infrastructures sont rédigés et transmis au chef de dépôt.



**INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : Technicien spécialisé en exploitation pétrolière**

**NIVEAU DE LA CERTIFICATION : Niveau 5**

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Assurer un management opérationnel de son service**

Le technicien spécialisé en exploitation pétrolière participe à la formation du personnel, veillant à ce que les membres de l'équipe disposent des compétences nécessaires pour accomplir leurs tâches avec efficacité et sécurité. De plus, il participe en lien avec le chef de dépôt à l'évaluation régulièrement des compétences du personnel, identifiant les besoins en formation et en développement professionnel. La gestion d'une équipe fait également partie de ses responsabilités, en assurant une coordination efficace et une communication efficace entre les membres des équipes. Enfin, il assure un rôle actif dans la prévention des risques professionnels et environnementaux, mettant en œuvre des mesures proactives pour garantir la sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement dans toutes les opérations.

A1. Formation du personnel d'un dépôt pétrolier	Participer à l'élaboration d'une stratégie de formation et de développement des compétences en collaboration avec le chef de dépôt en identifiant les besoins de formation, en tenant compte des exigences réglementaires ainsi que des spécificités opérationnelles propres au dépôt, afin de garantir un alignement optimal avec les objectifs stratégiques et les besoins du personnel.	<b>Voie formative :</b> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions	Les compétences et les fonctions des subalternes sont clairement identifiées.  Les observations des opérations permettent de déterminer avec précision les besoins en formation nécessaires au personnel.
---	--	--	---

		<p>technico-opérationnelles.</p> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<p>Les besoins en formation rapportés au chef de dépôt sont pertinents et en accord avec les observations et les attentes exprimées par les membres de l'équipe.</p> <p>Les formations internes et externes sont planifiées et le personnel concerné est convoqué en conséquence.</p> <p>L'activité du dépôt est prise en compte lors de l'élaboration du plan de formation.</p>
	<p>Superviser la coordination des exercices de formation et de simulation internes, tels que les exercices d'alerte incendie, au sein du dépôt dans le but de renforcer les compétences du personnel et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière de sécurité.</p>		<p>Les exercices de formation en situation réelle sont soigneusement organisés et planifiés en fonction de l'activité du dépôt.</p> <p>Les observations effectuées lors de ces exercices permettent d'identifier à la fois les bonnes et les mauvaises pratiques.</p> <p>Le personnel concerné par les remises à niveau est systématiquement convoqué et encouragé à participer activement.</p> <p>L'environnement de formation est adapté aux besoins spécifiques de la population ciblée.</p>

			<p>Le type de formation est déterminé en accord avec le plan de formation établi.</p> <p>La préparation et l'organisation des formations internes sont effectuées en amont.</p> <p>Les formations internes sont dispensées selon un plan préétabli, garantissant une progression logique et cohérente.</p> <p>Les consignes nécessaires sont clairement communiquées aux équipes pour les exercices pratiques.</p> <p>Un débriefing est réalisé avec les équipes, suivi d'un compte rendu détaillé à l'attention du chef de dépôt à la fin des exercices.</p> <p>La performance des opérateurs et des chefs d'équipe est évaluée via des grilles d'évaluation pendant les exercices.</p> <p>Les formations et les mises en situation ont contribué de manière significative à promouvoir et à renforcer l'adoption de bonnes pratiques en matière de sécurité et de</p>
--	--	--	---

			<p>prévention des risques au sein du dépôt.</p>
<p>A2. Evaluation des compétences du personnel présent en dépôt pétrolier.</p>	<p>Participer à l'évaluation des employés en collaboration avec le chef de dépôt en mesurant leur performance et en évaluant leurs pratiques professionnelles, dans le but de favoriser leur progression professionnelle en les encourageant à développer leurs compétences et en leur fixant des objectifs pour l'avenir.</p>		<p>L'évaluation est préparée en amont.</p> <p>Les méthodes de travail sont évaluées et les résultats sont appréciés de manière factuelle et objective.</p> <p>Les points forts et les points faibles de chaque individu sont identifiés.</p> <p>Des avis concernant l'implication et les pratiques professionnelles du personnel sont communiqués au chef de dépôt pour son évaluation.</p> <p>Les dossiers de parrainage sont examinés pour évaluer les compétences professionnelles de chaque employé.</p> <p>Les domaines nécessitant des améliorations sont identifiés et rapportés au chef de dépôt pour la personne évaluée.</p> <p>Des propositions d'objectifs sont présentées au chef de dépôt.</p>

Assurer le suivi administratif du personnel placé sous son autorité en collectant, mettant à jour et diffusant les informations relatives à chaque individu dans le but d'avoir des données RH personnalisées et constamment actualisées pour l'ensemble du personnel.

Des conseils et des formations sont recommandées pour aider à renforcer les compétences du personnel.

Un lien régulier avec la cellule RH externe au dépôt est instauré.

Le suivi de l'avancement, des formations, de la mobilité, de la flexibilité et des bilans annuels est assuré.

Les informations concernant la situation des collaborateurs sont vérifiées, actualisées et vérifiées pour leur exactitude.

Les documents de gestion RH du personnel sont maintenus à jour et enregistrés en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les informations RH sont mises à disposition des employés conformément à la réglementation en vigueur.

La documentation RH du personnel est correctement archivée.

<p>A3. Gestion d'une équipe</p>	<p>Mobiliser ses équipes de collaborateurs, en développant un mode de management favorisant l'écoute et la reconnaissance tout en l'adaptant à leurs caractéristiques et à la culture de l'institution, afin de contribuer à leur motivation, leur implication et à l'atteinte des objectifs fixés par le chef de dépôt.</p>		<p>Des objectifs cohérents sont définis au niveau du service afin d'atteindre les objectifs globaux fixés par le chef de dépôt.</p> <p>Des réunions régulières sont organisées avec les équipes pour échanger et communiquer sur les attentes futures ainsi que sur les moyens pour les atteindre.</p> <p>Les besoins spécifiques des collaborateurs sont pris en compte et favorise leur engagement et leur contribution au sein de l'équipe.</p> <p>Les équipes sont fédérées autour d'un objectif commun.</p> <p>Les objectifs fixés sont atteints.</p> <p>Les consignes sont transmises aux équipes selon les procédures établies.</p> <p>Les compétences individuelles sont prises en compte lors de la programmation des activités.</p> <p>Le planning est conçu de manière cohérente et équilibrée entre les collaborateurs.</p>
---------------------------------	--	--	---

	<p>Gérer les litiges et conflits interpersonnels qui peuvent surgir entre les membres de ses équipes, en identifiant les solutions appropriées et en préservant les intérêts de toutes les parties concernées dans l'objectif de maintenir un climat de travail serein et de favoriser un fonctionnement optimal du service.</p>		<p>Les techniques managériales de gestion des conflits sont connues et appliquées.</p> <p>Les parties impliquées sont écoutées de manière attentive afin de prendre en considération leurs préoccupations et points de vue respectifs.</p> <p>Les sources de conflits au sein des équipes sont systématiquement identifiées, ainsi que les conséquences potentielles.</p> <p>Des solutions appropriées et viables sont élaborées et proposées pour résoudre les conflits de manière à la fois efficace et équitable.</p> <p>Les conflits sont résolus de manière rapide et efficace.</p> <p>Les crises majeurs et persistantes sont remontées au chef de dépôt.</p>
<p>A4. Prévention des risques professionnels et environnementales</p>	<p>Assurer la conformité aux réglementations en matière d'hygiène, de sécurité pétrolière et de protection de l'environnement afin d'assurer la sécurité et la santé du personnel, ainsi que la préservation de l'environnement, en identifiant des risques professionnels et environnementaux, ainsi que des écarts entre la réglementation et les pratiques actuelles.</p>		<p>La réglementation en matière d'Hygiène, de Sécurité, de Conditions de Travail (HSCT) est pleinement comprise et appliquée.</p> <p>La réglementation relative à la sécurité pétrolière est bien intégrée et mise en œuvre.</p>

			<p>Les équipes sont régulièrement informées sur les risques professionnels et leur évolution.</p> <p>Des affichages rappelant les bonnes pratiques sont affichés dans les locaux du dépôt pour sensibiliser le personnel.</p> <p>Des inspections régulières des activités d'exploitation et de maintenance sont effectuées afin d'identifier les écarts potentiels.</p> <p>Des rappels sont effectués en cas de détection d'écarts pour assurer la conformité aux normes.</p> <p>Des mesures préventives sont systématiquement mises en place conformément aux directives établies par le chef de dépôt.</p> <p>Des suggestions pertinentes pour la mise à jour de la documentation concernant les risques professionnels et environnementaux sont régulièrement soumises au chef de dépôt pour examen et approbation.</p>
--	--	--	--



